

LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET) DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CHAUNY-TERGNIER-LA FERRE

Qu'est-ce que qu'un PCAET ?

Le Plan Climat Air Energie Territorial est un programme d'actions qui vise à limiter l'impact du territoire sur le changement climatique. Obligation réglementaire de la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (2015), il a pour objectif de :

- ✓ Réduire de 75% les émissions de Gaz à Effet de Serre du territoire d'ici 2050 ;
- ✓ Diminuer de moitié les consommations énergétiques d'ici 2050 ;
- ✓ D'atteindre 32% de production d'énergies renouvelables à l'horizon 2030

Où en est-on dans le Chaunois ?

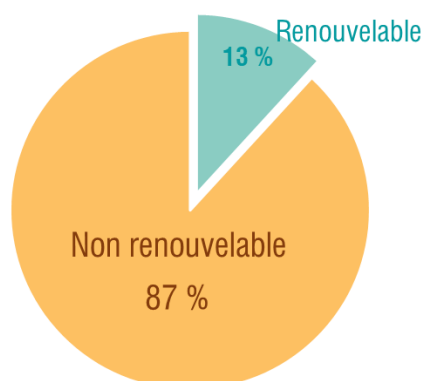
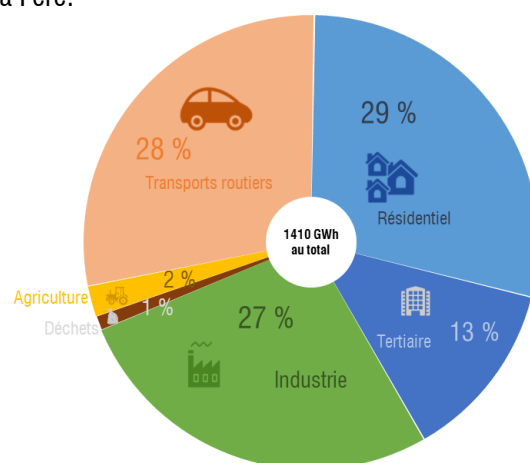


Le diagnostic dresse un « portrait » climatique et énergétique du territoire, point de départ de la stratégie de transition énergétique et climatique de Communauté d'Agglomération Chauny-Tergnier-La Fère.

Le bilan énergétique : consommations et énergies renouvelables

L'enjeu premier est de **diminuer les consommations énergétiques** et ainsi de **réduire le besoin énergétique des différents secteurs** (performance du bâti, limitation des déplacements, etc.).

Consommations d'énergie finale du territoire - données 2015 issues de l'ATMO Hauts-de-France



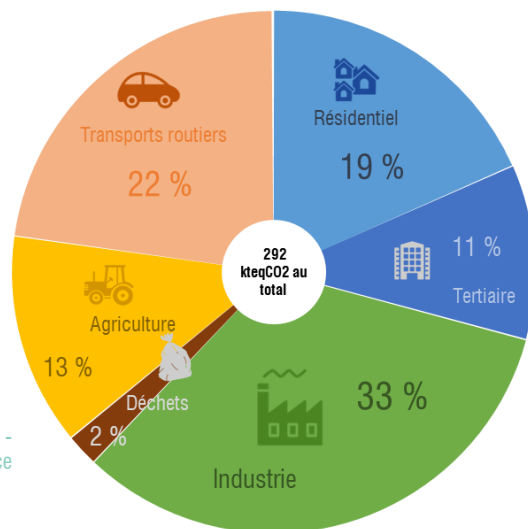
Avec **188 GWh de production d'énergies renouvelables**, le territoire couvre actuellement 13% de sa consommation d'énergie. Le territoire dispose d'un potentiel de production d'énergies renouvelables jusqu'à deux fois supérieur notamment via le solaire photovoltaïque et thermique, le bois-énergie et la méthanisation.

L'enjeu est de mobiliser l'ensemble de ces leviers pour **augmenter largement la part des énergies renouvelables**. Il consistera aussi à optimiser et adapter les réseaux de transport et de distribution de gaz et d'électricité pour accueillir une production de biogaz et la redistribuer.

Le bilan de Gaz à Effet de Serre : émissions et séquestration

La **réduction des émissions** des différents secteurs passe donc par une limitation de l'usage des énergies fossiles, l'adaptation des pratiques culturelles et la revalorisation de l'énergie produite par la combustion des déchets.

Emissions globales de Gaz à Effet de Serre du territoire - données 2015 issues de l'ATMO Hauts-de-France



Parallèlement aux émissions, le territoire **séquestre** également du carbone. Le territoire capte ainsi l'équivalent d'**environ 20% de ce qu'il émet** (contre 12 à 14 % en France).

L'enjeu est de préserver ces stocks et de les accroître, notamment en végétalisant et en préservant les espaces naturels.

La qualité de l'air

La qualité est globalement bonne sur le territoire. En situation de fond (loin des sources émettrices), quasiment aucun dépassement des valeurs limites n'a été observé sur le territoire durant l'année 2018 pour les polluants atmosphériques NO₂ (dioxyde d'azote), PM10 (particules fines) et O₃ (ozone).

La vulnérabilité du territoire face au changement climatique

Face au changement climatique et à ses impacts prévisibles, le PCAET analyse la **vulnérabilité climatique** du territoire. Ce dernier est exposé à trois principaux risques pouvant être accentués par le changement climatique : les **vagues de chaleur** et **l'augmentation des températures** ; les **inondations** ; le **retrait et gonflement des argiles**.

Certaines thématiques sont prioritaires pour adapter le territoire aux changements climatiques à venir ;

- ✓ **La santé** des populations dans un contexte de canicules plus fréquentes et un système de soins adapté ;
- ✓ La promotion de l'aménagement et de l'urbanisme répondant aux enjeux **d'atténuation et d'adaptation** ;
- ✓ La **préservation du potentiel adaptatif** de la biodiversité ;
- ✓ Le **maintien du niveau de protection des populations** et des biens face à la possible augmentation de certains risques naturels.

La suite...

La phase stratégie va maintenant permettre de définir, en partenariat avec les acteurs du territoire, la stratégie et les objectifs à atteindre pour mettre en œuvre la transition énergétique et climatique.